

de fiecles, malgré toutes les réclamations  
 & toutes les loix de l'Eglise ? 5<sup>o</sup>. Si quel-  
 quefois il arrive qu'on séviffe contre les pe-  
 tits, tandis que les plus grands commettent  
 impunément les mêmes fautes, s'ensuit-il  
 que les crimes de ceux-ci ne soient plus cri-  
 mes, parce qu'on les tolere ? &c. &c. »

Les esprits grossiers & superficiels croient  
 dire beaucoup lorsqu'ils objectent que des ec-  
 clésiastiques assistent aux spectacles ; & tour-  
 nent en moien de justification ce qui n'est  
 qu'un scandale de plus. L'auteur leur deman-  
 de " 1<sup>o</sup>. Parce que même parmi les personnes  
 de condition, il s'en trouvent qui ne se  
 piquent ni de parole, ni d'honneur, pré-  
 tendriez-vous qu'il vous fût permis de les  
 imiter ? 2<sup>o</sup>. Parce que des juges corrompus  
 par présens ou autrement, auroient con-  
 damné des innocens, l'injustice ne seroit-  
 elle plus un mal ? 3<sup>o</sup>. Parce que des mili-  
 taires auroient lâché le pied dans une ba-  
 taille, & que les plus grands d'un roïau-  
 me se seroient révoltés contre leur Souve-  
 rain, pourroit-on sans faire mal, imiter leur  
 conduite ? 4<sup>o</sup>. Parce que des hommes non  
 appelés, ou qui n'ont pas répondu à la  
 sainteté de leur vocation, se livreroient  
 aux péchés les plus honteux, penseriez-  
 vous que ce ne fût pas un mal de faire  
 comme eux ? 5<sup>o</sup>. Enfin, si ces ecclésiasti-  
 ques alloient se jeter à l'eau, croiriez-vous  
 que vous ne fissiez pas mal d'aller vous  
 précipiter avec eux, ? *Falloit-il donc*,  
 disoit un homme discutant cette matiere, pren-